

## RECOMMANDATION UIT-R S.1587

**Caractéristiques techniques provisoires des stations terriennes de navire fonctionnant dans les bandes de fréquences 5 925-6 425 MHz et 14-14,5 GHz qui sont attribuées au service fixe par satellite**

(Question UIT-R 254/4)

(2002)

L'Assemblée des radiocommunications de l'UIT,

*considérant*

- a) que la Conférence mondiale des radiocommunications (Istanbul, 2000) (CMR-2000) a approuvé la Résolution 82 (CMR-2000) relative aux stations terriennes de navire (ESV, *earth stations on board vessels*);
- b) que les stations ESV peuvent être exploitées pour le service fixe par satellite (SFS) au titre du numéro 4.4 du Règlement des radiocommunications (RR) dans une partie de la bande de fréquences 5 925-6 425 MHz;
- c) que les stations ESV peuvent être exploitées pour le SFS au titre du numéro 4.4 du RR dans une partie de la bande de fréquences 14-14,5 GHz;
- d) qu'il est nécessaire de protéger les systèmes géostationnaires du SFS existants ou en projet;
- e) que, pour garantir une utilisation efficace du spectre et pour faciliter le partage, l'exploitation des stations ESV doit faire l'objet de certaines contraintes, conformément aux dispositions de la Résolution 82 (CMR-2000) qui invite l'UIT-R à étudier de manière urgente les contraintes techniques et opérationnelles à appliquer aux stations ESV,

*reconnaissant*

- a) que les stations ESV peuvent être exploitées dans les réseaux du SFS au titre du numéro 4.4 du RR et qu'elles ne doivent pas demander à être protégées vis-à-vis d'éventuels brouillages causés par des services ayant des attributions dans leur bande d'exploitation, ni brouiller ces services, tant que le statut de ces services n'aura pas été modifié par une conférence des radiocommunications compétente,

*recommande*

- 1 d'utiliser les caractéristiques techniques provisoires des stations ESV dans les bandes utilisées en partage indiquées en Annexe 3, pour les études de partage de fréquences relatives à ces stations dans les bandes considérées;
- 2 de considérer à titre d'exemple les caractéristiques de l'Annexe 1 pour les stations ESV pouvant être exploitées dans une partie de la bande de fréquences 5 925-6 425 MHz;
- 3 de considérer à titre d'exemple les caractéristiques de l'Annexe 2 pour les stations ESV pouvant être exploitées dans une partie de la bande de fréquences 14-14,5 GHz utilisée ou non en partage avec des services de Terre.

## ANNEXE 1

**Caractéristiques techniques provisoires applicables aux stations ESV  
fonctionnant dans la bande de fréquences 5925-6425 MHz  
qui est attribuée au SFS**

## **1 Introduction**

A l'heure actuelle, les stations ESV sont exploitées dans toutes les Régions de l'UIT sur divers navires et plates-formes mobiles maritimes: ces stations utilisent à titre expérimental le segment spatial du SFS dans la bande 5925-6425 MHz. La capacité de signal à large bande, la couverture universelle, la fiabilité de fonctionnement, la robustesse vis-à-vis des interruptions dues à la pluie et la disponibilité d'exploitation offertes par les réseaux existants du SFS dans la bande 5925-6425 MHz constituent autant d'arguments plaidant en faveur de leur exploitation pour des stations ESV.

On trouvera dans la présente Annexe une description des stations terriennes existantes à bord de navire exploitées dans la bande 5925-6425 MHz des réseaux du SFS.

## **2 Description des systèmes de stations ESV déployés et de leur exploitation**

### **2.1 Description des systèmes de stations ESV**

Les stations ESV exploitées dans la bande 5925-6425 MHz du SFS sont à présent utilisées dans toutes les Régions de l'UIT sur divers navires de fort tonnage tels que des navires transportant des passagers, des navires affectés à la recherche sismique ou à l'exploration pétrolière, ou des navires de guerre (en raison de leur taille, de leur poids et du coût de leur exploitation dans la bande 5925-6425 MHz, ces systèmes ne peuvent être mis en œuvre que sur les navires les plus gros). En outre, des plates-formes de forage pétrolier ou gazier utilisent des stations ESV pour l'échange à haut débit de données essentielles à leur exploitation. Pour chaque station ESV, on utilise une plate-forme stabilisée extrêmement fiable ainsi qu'une technologie de microstation VSAT (*very small aperture terminal*) avérée. La commande de chaque station ESV installée à bord de navires est réalisée par une station terrienne terrestre (station pivot).

On peut diviser en trois sous-systèmes l'infrastructure associée à une station terrienne installée à bord de navire:

- le sous-système antenne;
- le sous-système RF; et
- le sous-système numérique/modem.

Le sous-système antenne est installé au-dessus du pont du navire considéré; ses caractéristiques sont propres aux applications maritimes. Le sous-système RF est également placé au-dessus du pont, alors que le sous-système numérique/modem est installé dans la carène. Les sous-systèmes numérique/modem et RF sont constitués d'équipements classiques utilisés pour les stations terriennes de Terre.

## 2.2 Sous-système antenne

Il comprend une plate-forme stabilisée et une antenne installées au-dessus du pont et couverte par un radôme rigide constitué de mousse et de fibre de verre. L'antenne est généralement constituée d'une parabole en aluminium de 2,4 m de diamètre, orientable et symétrique par rapport à son axe de visée, dotée d'une alimentation à foyer principal avec polarisation circulaire ou rectiligne. Le gain de l'antenne en direction de l'horizon varie entre 4 et 7 dBi. Le rapport  $G/T$  est supérieur ou égal à 16,5 dB/K. La position de l'antenne par rapport à l'axe longitudinal du navire est constante (26 m au-dessus du niveau moyen de la mer par exemple). Les caractéristiques d'exploitation sont conformes aux prescriptions des Recommandations UIT-R S.524, UIT-R S.580, UIT-R S.731 et UIT-R S.732.

Le sous-système antenne doit, de par sa conception, pouvoir compenser les mouvements du navire. La précision de pointage doit être d'au moins  $\pm 0,2^\circ$  (valeur crête). Il convient de noter que, pour qu'une antenne de conception actuelle satisfasse aux prescriptions de qualité de fonctionnement, son diamètre doit être d'au moins 2,4 m.

La plate-forme stabilisée utilise une unité de commande d'antenne gérée par microprocesseur. Son rôle est de stabiliser la station terrienne sur la plate-forme maritime mobile, ce qui permet de conserver le verrouillage avec le signal ainsi qu'une précision de pointage de  $\pm 0,2^\circ$  (valeur crête). L'unité permet de compenser les mouvements relatifs de la plate-forme mobile, générés par le vent et les vagues.

## 2.3 Sous-système RF

Il comprend des émetteurs et des récepteurs normalisés, ainsi que des convertisseurs classiques abaisseur ou élévateur de fréquence, dont les niveaux de qualité de fonctionnement vis-à-vis des satellites sont certifiés. Les convertisseurs de fréquence sont installés au-dessus du pont à côté de l'antenne et sont protégés par le radôme rigide.

## 2.4 Sous-système numérique/modem

Situé dans la pièce des instruments radioélectriques de la carène, il comprend une unité de commande d'antenne ainsi que d'autres équipements électroniques classiques conçus pour fonctionner conformément aux paramètres opérationnels susmentionnés.

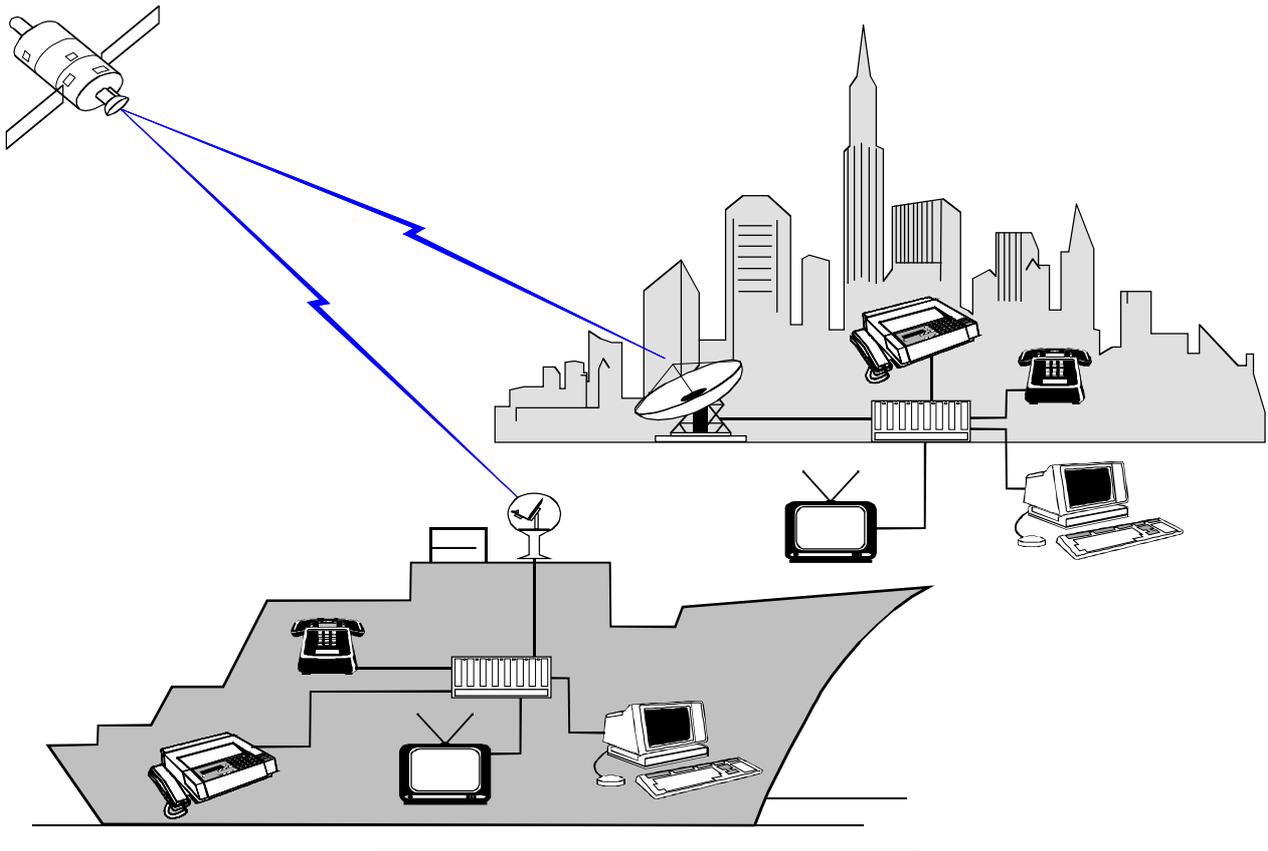
## 2.5 Capacité d'arrêt d'exploitation

- Lorsque certaines conditions, correspondant au brouillage non intentionnel de stations du service de Terre, sont remplies, l'exploitation des stations ESV doit pouvoir être, de par les caractéristiques de conception de ces navires, automatiquement limitée ou suspendue. Les conditions limites d'arrêt d'exploitation sont examinées au § 3.
- Le système est conçu de façon à cesser immédiatement ses émissions lorsque le système d'antenne perd le verrouillage de pointage sur le satellite.

## 2.6 Liaisons entre la station ESV et la station pivot associée

La Fig. 1 illustre la liaison existante entre une station ESV type et la station pivot qui lui est associée en fonctionnement. Le système considéré correspond à un réseau fermé d'un groupe d'utilisateurs; seule la station terrienne pivot permet de communiquer avec les navires, et il n'existe aucune liaison avec le réseau téléphonique public commuté. L'opérateur de la station pivot a la responsabilité des demandes d'interruption de service sur le navire, quelles que soient les raisons motivant de telles requêtes. La station pivot commande les émissions des navires 24 heures sur 24 et sept jours sur sept.

FIGURE 1  
Relation de fonctionnement entre une station ESV type et sa station pivot



### **3 Caractéristiques opérationnelles de stations ESV types fonctionnant dans la bande de fréquences 5925-6425 MHz**

En raison de leurs dimensions, les stations ESV sont installées sur des navires à fort tonnage et à carène profonde. Elles peuvent être exploitées 24 h sur 24, que le navire soit à quai, en transit dans les chenaux portuaires à eaux profondes, ou en haute mer. Des embarcadères spécifiques sont attribués à ces navires à fort tonnage. Lorsqu'ils transitent entre le port et la haute mer, ces navires doivent maintenir une certaine vitesse (d'au moins 5 noeuds en général) pour pouvoir être manoeuvrables, et doivent évoluer dans des chenaux à eaux profondes. Le faisceau principal de l'antenne, stabilisée par rapport aux mouvements du navire, est dirigé vers le satellite placé en orbite géostationnaire.

L'émetteur de la station ESV doit cesser de fonctionner si l'une des conditions suivantes est remplie:

- le sous-système antenne perd le verrouillage avec le signal du satellite et/ou la capacité à maintenir la précision de poursuite (perte de la précision de pointage en cas de mer démontée par exemple);
- la valeur de p.i.r.e. de la station ESV en direction de l'horizon est supérieure à la valeur préconisée;
- la vitesse du navire est inférieure à la valeur minimale imposée par l'administration responsable;
- le navire se trouve dans une zone où l'exploitation de stations ESV est interdite.

#### **3.1 En général: trois phases opérationnelles distinctes**

Pour évaluer les risques de brouillage entre des stations ESV et le service de Terre, on distingue trois phases d'exploitation:

*Phase 1:* exploitation en haute mer;

*Phase 2:* exploitation lorsque le navire est immobilisé (à quai par exemple);

*Phase 3:* exploitation sur les voies de circulation et dans les chenaux portuaires à proximité des côtes, lorsque le navire arrive au port ou le quitte.

#### **3.2 Exploitation de stations ESV en haute mer**

Une station ESV en haute mer peut être exploitée à condition d'être suffisamment éloignée des stations de service de Terre ou de SFS, afin de ne pas risquer de brouiller ces dernières ou d'être brouillée par des émetteurs de Terre à 4 GHz. Du point de vue opérationnel, il serait souhaitable et commode de choisir une distance donnée à partir de laquelle on puisse raisonnablement supposer que les stations ESV puissent être exploitées sans nécessité de coordination avec les stations de service de Terre.

#### **3.3 Exploitation de stations ESV en mode stationnaire**

L'exploitation de stations de navire immobilisé à quai peut être coordonnée, en utilisant les procédures et les paramètres techniques figurant dans les Recommandations UIT-R SM.1448 (zone de coordination) et UIT-R SF.1006 (risque de brouillage). Les navires à station ESV étant toujours

de grande dimension, ils ne peuvent évoluer que dans certains chenaux portuaires (itinéraires généralement entourés de terre reliant le port à la mer), sur certaines voies de circulation (limites aux abords du port, au-delà des chenaux portuaires, à l'intérieur desquelles le navire peut approcher le port ou le quitter en toute sécurité) et ne peuvent être rattachés qu'à certains embarcadères. La totalité de la zone d'embarcadère auquel un navire à station ESV donné est rattaché peut, aux fins de coordination, être spécifiée avec précision, analysée et coordonnée pour éviter les brouillages. Les embarcadères utilisés étant toujours les mêmes, il est possible d'appliquer les procédures de coordination existantes.

### **3.4 Exploitation lorsque le navire à station ESV se déplace**

Lorsqu'un navire à station ESV évolue dans un chenal portuaire ou sur une voie de circulation, sa vitesse n'est jamais nulle et varie entre 5 et 15 noeuds. Les navires à fort tonnage équipés de station ESV doivent être rattachés à des embarcadères, des chenaux portuaires et des voies de circulation bien définis. Ces chenaux et ces voies de circulation sont toujours bien identifiés de manière à pouvoir être empruntés par des navires à fort tonnage, et figurent sur les cartes maritimes. Ces navires passent généralement un certain temps à quai avant de reprendre périodiquement la mer. Plusieurs navires à station ESV peuvent être exploités simultanément dans un même port, un ensemble de paramètres bien déterminés (tels que les embarcadères, les chenaux portuaires ou les voies de circulation possibles) étant attribué à chaque type de navire. Une station ESV fonctionnant à proximité des côtes risque de brouiller des récepteurs de stations du service fixe de Terre exploités dans la bande des 6 GHz, ou d'être brouillée par des émetteurs du service fixe de Terre exploités dans la bande des 4 GHz.

Cette question nécessite un complément d'étude.

### **3.5 Exploitation dans deux bandes**

Seule l'utilisation de la bande des 6/4 GHz permet aujourd'hui de satisfaire aux exigences de communication applicables aux stations ESV exploitées au niveau mondial ou entre plusieurs régions. Par contre, on utilisera préférentiellement la bande des 14/11 GHz lorsque le navire n'évolue que dans des zones couvertes par des satellites exploités dans cette bande.

## **4 Caractéristiques techniques des stations ESV**

On trouvera dans le Tableau 1 les caractéristiques techniques de quatre stations terminales fonctionnant dans la bande 5 925-6 425 MHz. Ces systèmes sont actuellement exploités par quatre opérateurs. Voici pour terminer quelques informations supplémentaires relatives à des stations ESV types:

- Débit variable du modem, avec codage de correction d'erreur Reed-Solomon
- Vidéo numérique
- Interface GPS

- Service disponible dans toutes les Régions de l'UIT
- La norme IESS-601 d'INTELSAT est respectée ou dépassée
- La station terrienne appartient à l'opérateur
- Désignateur d'émission type: 80K00G7W
- La hauteur maximale autorisée au-dessus du niveau de la mer est de 26 m.

TABLEAU 1

Paramètre	Système 1			Système 2	
Gamme de fréquences d'émission (MHz)	5 925-6 425				
Type d'émission (modulation)	MDP-4				
Débit de données	19,2 kbit/s	128 kbit/s	Valeur typique des circuits de données	1,544 Mbit/s	
Largeur de bande occupée	23 kHz	153,6 kHz	CED de taux 1/2	2,346 MHz	
Puissance transmise (dBW)	1	9,5		23	
Puissance transmise/largeur de bande (dB(W/1 MHz))	1	9,5		19	
Affaiblissement dans la ligne d'alimentation (dB)	1	1		2	
Puissance émise au niveau de l'entrée de l'antenne (dB(W/1 MHz))	0	8,8		17	
Gain du faisceau principal de l'antenne (dBi)	41,7	41,7	Compte tenu de l'affaiblissement dû au radôme	42	
Densité de p.i.r.e. émise (dB(W/1 MHz))	41,7	50,2		59	
Gamme de fréquences de réception (MHz)	3 700-4 200				
Largeur de bande des fréquences intermédiaires de réception (MHz)	140 ± 18			2,346	Largeur de bande occupée
Type d'antenne	A foyer principal			Parabolique, avec stabilisation sur 3 axes	A foyer circulaire
Diamètre de l'antenne (m)	2,4		Radôme compris	2,74	
Polarisation	Circulaire			Circulaire	Circulaire lévogyre ou circulaire dextrogyre
Ouverture de faisceau (degrés)	1,4		En émission	1,4	En émission
Positionnement du faisceau (degrés)	0,2			360° d'azimut, 10°-90° d'élévation	Exploitation interdite en dessous de 10° d'élévation
Gain du premier lobe latéral de l'antenne (dBi)	20,1			28	A 2,5°
Stabilité de poursuite	0,2° (valeur crête)			0,2° (valeur crête)	0,2° (valeur crête)
Nombre de terminaux	Environ 40			Environ 50	
Zone géographique de déploiement	Le monde		Toutes les régions océaniques	Le monde	Toutes les régions océaniques

TABLEAU 1 (*fin*)

Paramètre	Système 3				Système 4		
Gamme de fréquences d'émission (MHz)	5 925-6 425						
Type d'émission (modulation)	MDP-4						
Débit de données	19,2 kbit/s	$n \times 64$ kbit/s	2 Mbit/s		128 kbit/s	2 048 kbit/s	Ainsi que d'autres débits compris entre ces valeurs extrêmes
Largeur de bande occupée	33 kHz	$n \times 73$ kHz	2,3 MHz		107,5	1 720,3	CED de rapport 3/4
Puissance transmise (dBW)	1,8	$10 \log n + 4,7$ pour $n \leq 10$	19,6	Amplificateur SSPA à $20 \text{ W} \leq 512 \text{ kbit/s} < \text{ATOP}$ à 140 W	7,6	19,2	Dans le cas d'un affaiblissement de ligne d'alimentation maximal
Puissance transmise/largeur de bande (dB(W/1 MHz))	1,8	$10 \log n - 19,3$ pour $n \leq 10$	16		7,2	16,9	
Affaiblissement dans la ligne d'alimentation (dB)	1	1	1		1,5-3,5		
Puissance émise au niveau de l'entrée de l'antenne (dB(W/1 MHz))	0,8	$10 \log n - 20,3$ pour $n \leq 10$	15		3,7	13,4	
Gain du faisceau principal de l'antenne (dBi)	41,2	41,2	41,2		41,5		
Densité de p.i.r.e. émise (dB(W/1 MHz))	42,0	$10 \log n + 20,9$ pour $n \leq 10$	56,2		45,2	54,9	Dans le cas d'une porteuse à 128 kbit/s en supposant une porteuse unique dans la largeur de bande de 1 MHz
Gamme de fréquences de réception (MHz)	3 700-4 200						
Largeur de bande des fréquences intermédiaires de réception (MHz)					70 ± 20		
Type d'antenne	A foyer principal				A foyer principal, stabilisation sur deux axes		
Diamètre de l'antenne (m)	2,4				2,4		
Polarisation	Circulaire				Circulaire		
Ouverture de faisceau (degrés)	1,4			En émission	1,5		En émission
Positionnement du faisceau (degrés)	360° en azimut, limitation de l'angle d'élévation				360° en azimut, limitation de l'angle d'élévation		
Gain du premier lobe latéral de l'antenne (dBi)					28		
Stabilité de poursuite	0,1° (valeur crête)				0,2° (valeur crête)		
Nombre de terminaux	43				Environ 50		Planifiés
Zone géographique de déploiement	Océan Atlantique et sud de la mer de Chine				Le monde		Toutes les régions océaniques

ATOP: amplificateur à tube à ondes progressives

SSPA: amplificateur de puissance à semi-conducteur (*solid state power amplifier*)

NOTE – Des études complémentaires sont nécessaires afin de convertir la largeur de bande de référence 1 MHz des bandes 14 GHz et 6 GHz à 40 kHz et 4 kHz respectivement.

## ANNEXE 2

**Caractéristiques techniques provisoires des stations ESV fonctionnant dans la bande de fréquences 14-14,5 GHz qui est attribuée au SFS****Description de systèmes à station ESV fonctionnant dans les bandes 12/14 GHz**

Une station ESV comprend trois éléments:

- le sous-système antenne,
- le sous-système RF,
- le sous-système modem.

Le sous-système modem est généralement installé dans la carène, alors que les deux autres sous-systèmes sont placés au-dessus du pont et satisfont à l'ensemble des spécifications maritimes exigibles pour de tels équipements. Les sous-systèmes modem et RF sont constitués des équipements classiques utilisés pour les stations terriennes de Terre.

**1 Sous-système antenne**

Il comprend une plate-forme stabilisée et une antenne à réflecteur, installées au-dessus du pont et protégées par un radôme rigide constitué d'un mélange de mousse et de fibre de verre. Le diamètre d'une antenne exploitée dans des bandes utilisées en partage varie généralement entre 1,2 et 1,5 m. On utilise des antennes à réflecteurs décalés, avec des paraboles à symétrie axiale dont, en principe, l'alimentation est à polarisation rectiligne. Le gain de l'antenne à l'horizon est compris entre 0 et -10 dBi. La valeur du rapport  $G/T$  est généralement supérieure ou égale à 17 dB(K<sup>-1</sup>). Les caractéristiques d'exploitation sont conformes aux prescriptions des Recommandations UIT-R S.524, UIT-R S.580, UIT-R S.731 et UIT-R S.732.

**2 Sous-système RF**

Il comprend des émetteurs et des récepteurs normalisés, ainsi que des convertisseurs abaisseur et élévateur de fréquence, dont les niveaux de qualité de fonctionnement vis-à-vis des satellites sont certifiés. Les convertisseurs de fréquence sont installés au-dessus du pont à côté de l'antenne et sont protégés par le radôme rigide. La valeur réelle de la densité spectrale de puissance en émission pour la station ESV dépend de plusieurs paramètres, dont:

- la position du navire par rapport à la zone de service définie par le faisceau du satellite,
- la taille de l'antenne de la station ESV (gain d'antenne en émission),
- l'emplacement de la station terrienne de réception par rapport à la zone de service définie par le faisceau du satellite,
- la taille d'antenne de la station terrienne de réception (rapport  $G/T$  en réception),
- le pas du gain en exploitation du répéteur du satellite, etc.

### 3 Sous-système modem

Il est installé dans la pièce des instruments radioélectriques de la carène et comprend une unité de commande d'antenne ainsi que d'autres équipements électroniques, dont les caractéristiques sont conformes aux spécifications opérationnelles susmentionnées.

Les progrès techniques accomplis et la mise en oeuvre de nouvelles techniques de codage ont permis d'améliorer le taux d'erreur binaire. Ainsi, l'introduction des codes Turbo a permis de réduire le rapport  $E_b/N_0$  requis de 3 dB par rapport à la technique de décodage de Viterbi utilisant le codage de correction d'erreur Reed-Solomon. Il s'agit là d'un progrès majeur conduisant à une diminution de la densité spectrale de puissance requise.

### 4 Caractéristiques des stations ESV

Les caractéristiques techniques des stations ESV fonctionnant dans la bande 14-14,5 GHz figurent dans le Tableau 2.

NOTE 1 – Il est nécessaire de procéder à des études supplémentaires portant sur la faisabilité des arrêts d'exploitation (tels que ceux décrits au § 3 de l'Annexe 1).

TABLEAU 2

Paramètre	Système 1			Système 2			Système 3 (Ce système est actuellement exploité dans les bandes non partagées)		
Gamme de fréquences d'émission (MHz)	14 000-14 500						14 000-14 400		
Types d'émission (modulation)	MDP-4						MDP-8	MDP-4	MDP-8
Débit de données	19,2 kbit/s	$n \times 64$ kbit/s	Valeur typique des circuits de données	128 kbit/s	1 024 kbit/s	Ainsi que d'autres débits compris entre ces valeurs extrêmes	12 288 kbit/s	7 667 kbit/s	35 kbit/s
Largeur de bande occupée	16,4 kHz	$n \times 54,6$ kHz $n \leq 3$	CED de taux 3/4	107,5 kHz	860,2 kHz	CED de taux 3/4	7 372,8 kHz	6 660 kHz	44,1 kHz
Puissance émise (dBW)	-11,5	$-6,4 + 10 \log(n)$ $n \leq 3$		2,5	13,5	Dans le cas d'un affaiblissement maximal dans la ligne d'alimentation	20	26,5	6,6
Puissance émise/largeur de bande (dB(W/1 MHz))	-11,5	$-6,4 + 10 \log(n)$ $n \leq 3$		2,5	13,5	En supposant une porteuse unique dans la largeur de bande de 1 MHz	12,1	19,1	6,6
Affaiblissement dans la ligne d'alimentation (dB)	2	2		1,5-3,5			2,2	2,3	
Puissance émise au niveau de l'entrée de l'antenne (dB(W/1 MHz))	-13,5	$-8,4 + 10 \log(n)$ $n \leq 3$		1,0	10,0		9,9	16,8	4,3
Gain du faisceau principal de l'antenne (dBi)	43,3			43,4			38,5	38,6	
Densité de p.i.r.e. émise (dB(W/1 MHz))	29,8	$34,9 + 10 \log(n)$ $n \leq 3$		44,4	53,4		48,4	55,4	42,9
Gamme de fréquences de réception (MHz)	10 950-12 750							12 250-12 650	
Largeur de bande des fréquences intermédiaires de réception (MHz)	140 ± 18			70 ± 20					
Type d'antenne	A réflecteur décalé		Stabilisation sur 3 axes	A réflecteur décalé		Stabilisation sur 3 axes	A réflecteur grégorien décalé		
Diamètre d'antenne (m)	1,2			1,2			0,75		
Polarisation	Rectiligne double			Rectiligne double			Rectiligne double		
Ouverture de faisceau (degrés)	1,2		En émission	1,2		En émission	1,9 (En émission)		
Positionnement du faisceau (degrés)									
Gain du premier lobe latéral de l'antenne (dBi)									
Stabilité de poursuite	±0,2° (valeur crête)			±0,2° (valeur crête)			0,5° (valeur crête) (0,3° valeur quadratique moyenne)		
Nombre de terminaux									
Zone géographique de déplacement	Toutes les régions océaniques			Toutes les régions océaniques			Toutes les régions océaniques		

NOTE – Des études complémentaires sont nécessaires afin de convertir la largeur de bande de référence 1 MHz des bandes 14 GHz et 6 GHz à 40 kHz et 4 kHz respectivement.

## ANNEXE 3

**Caractéristiques techniques provisoires des stations ESV  
fonctionnant dans les bandes en partage**

Bandes d'exploitation des stations ESV	5 925-6 425 MHz	14-14,5 GHz
Diamètre minimal de l'antenne ESV (m)	2,4	1,2
Valeur maximale de l'ouverture de faisceau à mi-puissance d'émission pour l'antenne de la station ESV (degrés)	1,5	1,2
Largeur de bande maximale nécessaire par navire (MHz)	2,346	2,346
Densité spectrale de puissance maximale en émission pour la station ESV, à l'entrée de l'antenne (dB(W/MHz))	13 <sup>(1)</sup>	8,5 <sup>(1)</sup>
Précision de poursuite de l'antenne de la station ESV	±0,2° (valeur crête)	±0,2° (valeur crête)
Valeur minimale de l'angle d'élévation de la station ESV <sup>(2)</sup> (degrés)	10	10

(1) Ces valeurs sont déduites des informations contenues dans les Tableaux 1 et 2 mais ne dérivent pas directement des chiffres correspondants dans ces Tableaux.

(2) Des angles d'élévation plus petits peuvent être utilisés à condition que la p.i.r.e. en direction de l'horizon satisfasse aux conditions introduites par la limitation de l'angle d'élévation à 10°.